

Paris, le 24 juillet 2008

## **Communiqué de la Fédération CFDT Banques**

# **La CFDT signe un des premiers accords sur l'emploi des seniors intégrant des objectifs chiffrés dans les banques AFB et Banques Populaires**

Au sein de la branche AFB, après quasiment 2 ans de négociations, la CFDT a signé un accord qui constitue un des premiers accords de branche prévoyant des objectifs chiffrés sur le sujet.

C'est la première fois que le recrutement, le maintien dans l'emploi ainsi que le développement des opportunités de carrière des seniors sont considérés comme des axes prioritaires par les entreprises de la profession.

Par ailleurs, la branche prend des engagements, assortis d'objectifs chiffrés, sur l'âge moyen des départs à partir de 55 ans. Aujourd'hui, cet âge moyen se situe à 58,9 ans. Il devra atteindre 60 ans au 31 décembre 2012, soit progresser en moyenne de 1 trimestre par an.

Dans les entreprises de 300 salariés et plus les partenaires sociaux devront négocier deux objectifs chiffrés complémentaires à celui déterminé au niveau de la Branche.

Contact : L. Mathieu 06 87 40 78 58